

D**Mention
DIAG**

CERTIFICAT DE SURFACE PRIVATIVE

Numéro de dossier : 21/MENTION/3102
Date du repérage : 19/11/2021
Heure d'arrivée : 09 h 03
Durée du repérage : 03 h 55

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Hauts-de-Seine**

Adresse : **144-144bis de l'avenue du Général LECLERC
(430,341,274)**

Commune : **92330 SCEAUX**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

esc C 1 er étage droite Lot numéro 430,341,274,

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Guy Hoquet L'immobilier Sceaux - Agence Mr
COPPOLA Gregory**

Adresse : **3 Rue Florian
92330 SCEAUX**

Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble des parties privatives(Toutes parties
accessibles sans démontage ni
destruction)Aucunes informations n'à été
fournies par le propriétaire sur la typologie de la
construction ainsi que sur la nature des travaux
réalisés**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **GABEAUD Stanislas**

Raison sociale et nom de l'entreprise :

Adresse :

Numéro SIRET :

Désignation de la compagnie d'assurance :

Surface Loi Carrez totale : 75,25 m² (soixante-quinze mètres carrés vingt-cinq)

Surface au sol totale : 98,69 m² (quatre-vingt-dix-huit mètres carrés soixante-neuf)

**SARL Mention DIAG |
Agence Maine-Montparnasse:
Siège social:
Tel: 01.88.32.12.12
Mail : contac@mentiondiag.fr**

**18 Rue maison dieu 75014 PARIS
46 avenue de la bourdonnais 75007 PARIS**

**Mention
DIAG**



La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-

Résultat du repérage

Date du repérage : **19/11/2021**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

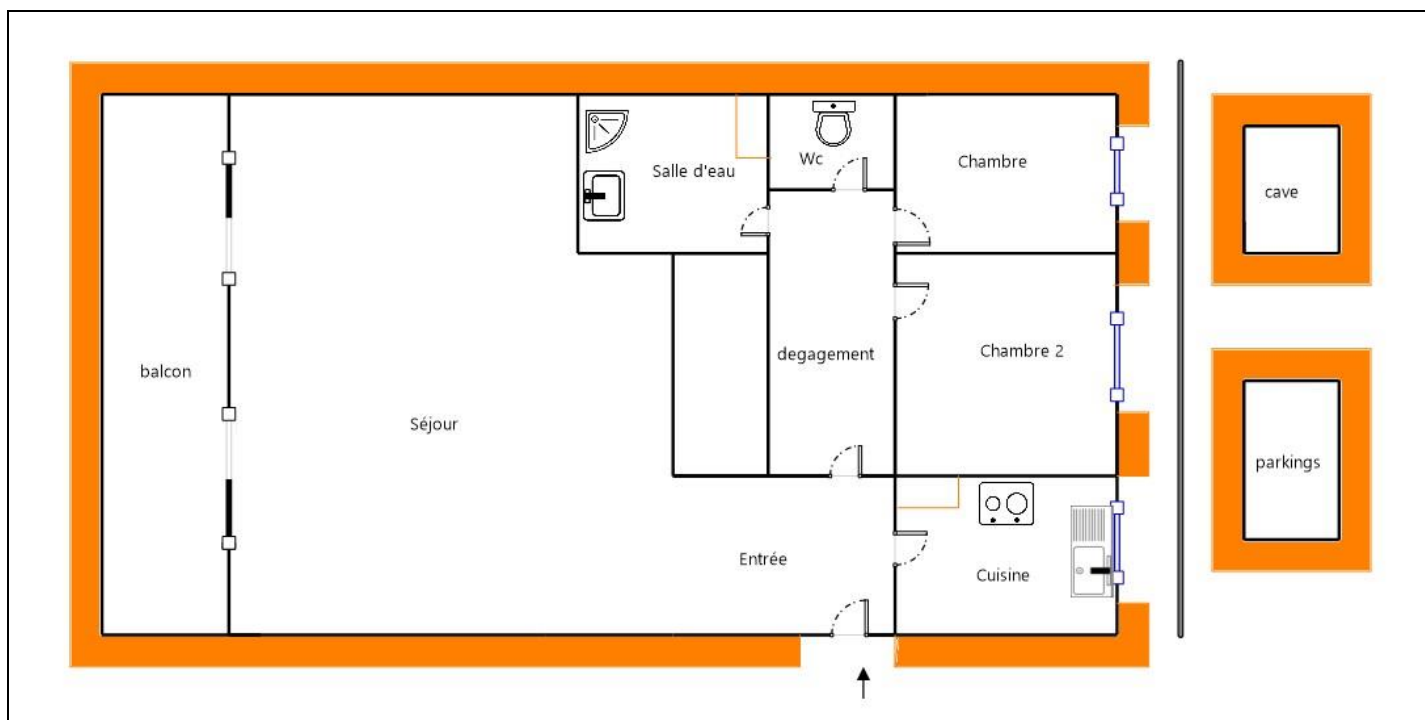
Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Entrée	3,52	3,52	Néant
Séjour	34,01	34,01	Néant
degagement	4,87	4,87	Néant
Salle d'eau	5,20	5,20	Néant
Wc	1,33	1,33	Néant
Chambre	10,10	10,10	Néant
Chambre 2	9,46	9,46	Néant
Cuisine	6,76	6,76	Néant
balcon	0,00	9,60	Surface Hors Carrez
cave	0,00	3,89	Surface Hors Carrez
parkings	0,00	9,95	Surface Hors Carrez



Fait à SCEAUX, le 19/11/2021

Par : GABEAUD Stanislas

S. Gabeaud





Votre Agent Général
M NAVET LAURENT
15 AV DE TOURVILLE
75007 PARIS

☎ **01 45 51 85 60**

📠 **09 70 63 22 95**

N°ORIAS **07 011 128 (LAURENT NAVET)**

Site ORIAS www.orias.fr



Assurance et Banque

SARL ,MENTIONDIAG
46 AV DE LA BOURDONNAIS
75007 PARIS

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire
Souscrit le **01/01/2019**

Vos références

Contrat
10401292504
Client
3742233004

Date du courrier
01 juillet 2021

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que :
MENTIONDIAG

Est titulaire du contrat d'assurance n° **10401292504** ayant pris effet le **01/01/2019**.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **01/07/2021** au **01/01/2022** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie
Directeur Général Délégué

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 €. 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 460 · Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

Agence Maine-Montparnasse:
Siège social:
Tel: **01.88.32.12.12**
Mail : contac@mentiondiag.fr

18 Rue maison dieu 75014 PARIS
46 avenue de la bourdonnais 75007 PARIS

1/2

tion
DIAG

4/5

Rapport du :22/11/2021



Vos références

Contrat
10401292504
Client
3742233004

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	100 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 €. 722 057 460 R.C.S. PARIS. TVA intracommunautaire n° FR 14 22 057 460 • AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S Paris. TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 559 • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 • AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 - TVA intracommunautaire n° FR 48 353 457 245 • Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

2/2

SARL Mention DIAG |
Agence Maine-Montparnasse:
Siège social:
Tel: 01.88.32.12.12
Mail : contac@mentiondiag.fr

18 Rue maison dieu 75014 PARIS
46 avenue de la bourdonnais 75007 PARIS

Mention
DIAG

5/5
Rapport du :22/11/2021